

4^{ème} partie : Travail, intégration sociale et conflit

Chapitre 9 : Quels liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

(Durée indicative 2 semaines ->29/03)

«Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail, État) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. »

Notions obligatoires : Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale.

Acquis de première : Socialisation, capital social, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

Notions complémentaires : Individualisme, individualisation, désinstitutionalisation.

Problématiques :

- Comment une société tient-elle ?
- L'individualisme peut-il être considéré comme un phénomène positif ?
- Y'a-t-il une remise en cause des solidarités ?
- Le travail joue-t-il toujours un rôle intégrateur ?
- Peut-on parler d'une crise de l'État-Providence ?
- Le lien social est-il rompu dans les sociétés contemporaines ?

PLAN :

Introduction : du mariage d'amour

1) Comment la société est-elle possible ?

- 1.1) L'individualisation contre la société ?
- 1.2) L'évolution des formes de solidarité selon Emile Durkheim

2) Evolution du rôle des instances d'intégration

- 2.1) La Famille fragilisée mais dernier pilier ?
- 2.2) Les défis de l'Ecole face au déclassement et la ségrégation scolaire
- 2.3) Le Travail miné par le chômage de masse et le précarité
- 2.4) L'Etat-providence garant de l'autonomie, triplement remis en question

Conclusion : Crise économique et « crise » du lien social sont indissociables

SUJETS DE BAC POSSIBLES :

Dissertation (Dossier de 4 documents factuels)

- Quel est le rôle de l'école dans l'intégration sociale aujourd'hui ?
- Vous montrerez que le rôle de la famille dans l'intégration sociale a évolué.
- Quels sont les effets de la montée de l'individualisme sur la cohésion sociale ?
- Quel rôle joue le travail dans l'intégration sociale ?
- La pauvreté est-elle un obstacle à la cohésion sociale ?
- Analysez les formes du lien social aujourd'hui en France.
- Comment la cohésion sociale s'est-elle transformée depuis environ cinquante ans ?
- L'évolution du rôle des instances d'intégration remet-elle en cause l'intégration sociale ?
- Quelle est la contribution de l'école à la cohésion sociale en France aujourd'hui ? (Sujet zéro)

Epreuve composée Partie 1 (Questions de cours sans document)

- Présentez l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim.
- Comment l'Etat contribue-t-il à la cohésion sociale ?
- Comment se réalise l'intégration sociale d'un individu ?
- Différenciez solidarité mécanique et solidarité organique.

Epreuve composée Partie 3 (A partir du dossier documentaire et de vos connaissances...)

- Analysez l'importance du rôle joué par les solidarités familiales aujourd'hui.
- Quels sont les effets des évolutions du marché du travail sur l'intégration sociale ?
- En quoi le lien entre travail et intégration sociale est-il fragilisé par certaines évolutions de l'emploi ?
- Montrez que le travail ne permet pas à lui seul d'assurer la cohésion sociale.

Cohésion sociale : Ce qui cimente une société. Situation caractérisée par la stabilité et la force des liens sociaux et par un niveau élevé de solidarité entre les membres d'un groupe/d'une société.

Liens sociaux : relations économiques (marchandes), politiques (citoyenneté), interindividuelles (sociabilité) qu'entretient un individu avec les autres membres d'un groupe social/d'une société.

Anomie : idée d'affaiblissement des mécanismes d'intégration sociale. Absence ou défaut de règles ou de régulation. Pour Durkheim, caractéristique des dangers possibles de l'évolution des sociétés modernes. Face à l'affirmation des individus et de leurs désirs par définition illimités, la société doit donner des bornes et des objectifs pour éviter l'anomie.

Rappels Première :

Au sens sociologique, la **culture** renvoie à un système de valeurs, de normes, de représentations et de comportements, transmis par les différentes instances de socialisation, et propres aux membres d'une collectivité humaine donnée (groupe, classe, etc.) ♥

La **socialisation** désigne le processus par lequel l'individu reçoit et s'approprie les normes et les valeurs propres à un groupe social. ♥

Les normes sociales sont les règles et les usages socialement prescrits qui caractérisent les pratiques d'une collectivité ou d'un groupe particulier (mœurs).

Les valeurs sont les idéaux qui orientent les actions et les comportements d'une collectivité ou d'un groupe social (par exemple l'égalité H/F). Elles s'incarnent dans les normes sociales.

La famille est l'institution principale de la socialisation. Mais elle n'est pas la seule (aussi l'école, les médias, les pairs, l'église...). La socialisation dure toute la vie (socialisation secondaire) même si c'est dans l'enfance que la socialisation (primaire) est la plus déterminante. La socialisation n'est pas qu'inculcation explicite, elle s'opère beaucoup de façon involontaire et non consciente par imitation, identification, interaction, imprégnation... ♥

Introduction : la signification du recul du mariage arrangé

Document 1 Les Larroque et les Desqueyroux ont laissé leurs logis d'Argelouse* tels qu'ils les reçurent des ascendants [...] M.Larroque se félicitait de ce qu'Argelouse, qui le débarrassait de sa fille, la rapprochait de ce Bernard Desqueyroux qu'elle devait épouser, un jour, selon le vœu des eux familles, et bien que leur accord n'eût pas un caractère officiel. [...] Tout le pays les mariait parce que leurs propriétés semblaient faites pour se confondre et le sage garçon était sur ce point d'accord avec tout le pays.

* hameau isolé des Landes

Source : François Mauriac, « Thérèse Desqueyroux », Livre de poche, p31-32, 1927

✍ 1- Quel changement social traduit la disparition du mariage arrangé en France au XX^e siècle ?

✍ 2- Énoncez d'autres domaines de la vie traduisant ce même changement.

1) Comment la société est-elle possible ?

1.1) L'individualisme contre la société ?

Document 2 : Définitions et problématique du chapitre (Source : Les 100 mots de la sociologie, Sous la direction de Serge Paugam, PUF Que sais-je ?, 2010, pp. 73-80.)

Individualisation - Individualisme est un terme polysémique. Le sens sociologique ne doit pas se confondre avec le sens moral [...]. L'individualisation désigne un processus de long terme de construction de l'individu comme sujet, processus qui se trouve lié à la démocratie et au marché ♥ et sur lequel les auteurs classiques ont insisté (Tocqueville, Durkheim, Simmel). Si on l'associe volontiers à certaines périodes, telles que la Renaissance ou encore le XIX^e siècle marqué par une double révolution politique et industrielle, elle ne fait pas l'objet de datation précise, ni d'une chronologie linéaire. Les théories de l'individualisation s'articulent à un récit de la modernité, en distinguant en son sein deux périodes. Le processus d'individualisation connaîtrait depuis quelques décennies une accélération, voire une forme d'accomplissement. Libérés des carcans collectifs et des assignations statutaires, nous serions désormais soumis à l'injonction sociale d'« être soi », un « soi » authentique et singulier.

L'individualisation est l'essor de l'égoïsme.

Vrai Faux

L'individualisation est un processus lié à l'expansion de l'économie de marché et de la démocratie.

Vrai Faux

Intégration – Concept polysémique par excellence, l'intégration désigne en sociologie un processus social quand, dans le débat public, il est à la fois un objectif (les politiques d'intégration) et un enjeu politique (la « crise du modèle d'intégration »). Si on reprend les grands anciens que sont Durkheim ou l'École de Chicago, l'intégration est le processus par lequel l'individu prend place dans une société ♥, par lequel il se socialise. Ce processus équivaut à apprendre les normes et valeurs qui régissent le corps social, cet apprentissage se faisant notamment par le truchement de la famille, l'école ou les groupes de pairs. C'est ainsi qu'Émile Durkheim entendait l'intégration comme une fabrique de futurs citoyens. Reste qu'aujourd'hui, l'usage social du terme restreint l'intégration, à tort, aux groupes des immigrés et à leurs enfants.

La socialisation a pour but l'intégration sociale des individus dans leur société.

Vrai Faux

L'intégration sociale concerne d'abord les migrants.

Vrai Faux

Lien social – Les sociologues savent que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la socialisation le socle de ce qu'on pourrait appeler l'*homo-sociologicus*, l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'Homme. La notion de lien social [...] et son usage courant peut être considéré comme l'expression d'une interrogation sur ce qui peut faire encore société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable. **Une société composée d'individus autonomes est-elle encore une société, et si oui comment ? Depuis la Fondation de leur discipline, les sociologues s'efforcent de répondre à cette question.**

Document 3 : Typologie des liens sociaux

Je propose de définir chaque type de lien social à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de natures différentes, mais ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaire à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vital, de reconnaissance. [...] Dans le prolongement de cette réflexion, quatre grands types de liens sociaux peuvent être distingués : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté.

Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, 2010.

Types de liens ♥	Formes de protection « Compter sur »	Formes de reconnaissance « Compter pour »
Liens de filiation (parents-enfants)	Solidarité intergénérationnelle, protection rapprochée	Reconnaissance affective
Liens électifs (couple, amis)	Solidarité interindividuelle, protection rapprochée	Réciprocité affective
Liens organiques (travail, marché)	Protection contractualisée (contrat de travail, droit du travail, protection sociale)	Sentiment d'utilité, statut social, estime de soi
Liens de citoyenneté (au sein d'un Etat)	Egalité juridique	Reconnaissance de l'individu souverain

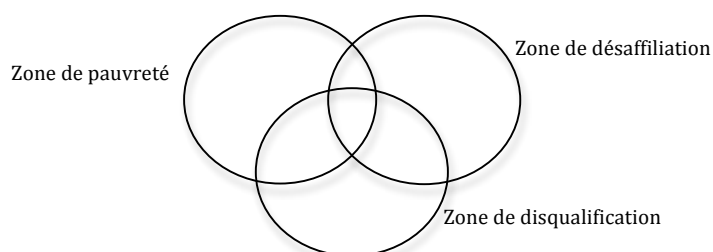
D'après Paugam

✍ 3- A partir de cette typologie des liens sociaux, dressez le portrait d'un individu hyper-intégré puis, du cas opposé, on parle, non pas d'individus désintégrés mais d'individus désaffiliés (lire encadré ci-dessous).

🔗 **Désaffiliation ♥** : On parle de désaffiliation sociale plutôt que d'exclusion sociale (Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, 1995) quand on veut mettre l'accent sur le processus plutôt que sur une situation, processus dans lequel le travail et la famille occupent un rôle central dans le déclenchement du processus multiforme qui aboutit à la rupture du lien social, qui n'est jamais totale, les SDF conservent des liens de sociabilité par exemple. On peut alors parler de **disqualification sociale ♥** pour insister sur la stigmatisation de l'individu en désaffiliation notamment s'il a recours aux minima sociaux. (Serge Paugam, *L'exclusion, l'état des savoirs*, 1996).

La **pauvreté** est donc une notion différente de la désaffiliation (ou **exclusion**). On peut être exclu sans être pauvre, de la même manière qu'on peut être pauvre sans être exclu, même s'il y a des points communs dans les déclencheurs de la pauvreté et de l'exclusion.

✍ 4- Placez les termes suivants dans chaque zone du schéma : SDF, Rom, Rmiste, Vieillard au minimum vieillesse, Toxicomane, Gangster, Ermite, Petit paysan pauvre, Vieux à l'hospice.



🔗 **Remarque** : ce schéma fige les individus alors que tout le travail et l'intérêt de la sociologie de Castel et Paugam est de montrer les processus complexes d'entrée et de sortie de ces 3 zones afin de mieux lutter contre eux.

1.2) L'évolution des formes de solidarité selon Emile Durkheim

Document 4 : LA question fondatrice de la sociologie

Durkheim formule la question à l'origine de sa thèse de la façon suivante : « *Comment se fait il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ?* ». En d'autres termes, une société composée d'individus de plus en plus différenciés est-elle encore vraiment une société et, si oui, comment ? Durkheim remarque que les deux mouvements d'autonomie et de dépendance se poursuivent parallèlement et déclare à la fin de la préface de la première édition : « *Il nous a paru que ce qui résolvait cette apparente antinomie, c'est la transformation de la solidarité sociale, due au développement toujours plus considérable de la division du travail. Voilà comment nous avons été amenés à faire de cette dernière l'objet de cette étude* »

Serge Paugam, *Le lien social*, PUF, 2010

✍ 5- Quelle est l'« apparente antinomie » qui fonde la problématique durkheimienne ?

Document 5 : L'évolution des formes de la solidarité sociale selon Durkheim

La naissance, à la fin du 19^e siècle, de la sociologie comme discipline visant une connaissance scientifique du social, résulte fondamentalement des inquiétudes provoquées par la montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales. Sous la poussée conjointe des révolutions démocratique et industrielle, de nouveaux rapports sociaux, économiques et politiques bouleversent progressivement l'ordre social traditionnel. On observe simultanément un affaiblissement de l'emprise de la religion sur les représentations (sécularisation et laïcisation), une baisse de l'influence de la famille sur les destinées (égalisation des chances et idéal méritocratie) et un recul du pouvoir des autorités traditionnelles sur les individus (démocratisation). Durkheim construit un cadre théorique permettant à la fois d'expliquer les mécanismes sur lesquels reposent les phénomènes à l'oeuvre et d'analyser les problèmes qu'ils posent. Son projet peut se résumer à l'élucidation d'un paradoxe : « comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? » Dans *De la division du travail social* (1893), Durkheim explique qu'au fur et à mesure qu'augmente la densité matérielle et morale des sociétés, celles-ci connaissent un approfondissement de la division du travail. Les tâches qui composent la vie sociale se subdivisent et les individus appelés à les remplir se spécialisent. Il met ainsi en évidence deux types de société. Les sociétés traditionnelles sont relativement homogènes, elles connaissent des différenciations individuelles limitées et les divisions sociales que l'on y rencontre apparaissent essentiellement fondées sur la parenté, l'âge et le sexe. La conscience collective – sentiments et représentations – imprègne les consciences individuelles, et la cohésion de l'ensemble repose sur une solidarité mécanique, ou solidarité par similitude, fondée sur la ressemblance entre individus et leur conformité aux normes, aux valeurs et aux rôles sociaux traditionnels. Dans les sociétés complexes, la vigueur du processus de division du travail provoque une différenciation des individus et modifie les bases de la cohésion sociale. La solidarité organique, ou solidarité par complémentarité, conduit ainsi les individus, non seulement à se différencier (spécialisation fonctionnelle), mais également à devenir plus autonomes. La socialisation participe donc elle-même à la différenciation des individus et à leur spécialisation. Les consciences individuelles s'émancipent dans une large mesure de la conscience collective. Logiquement, cette différenciation individuelle croissante trouve son point ultime dans la commune humanité présente en chaque individu : seule la qualité d'homme reste commune à chaque individu au-delà de leurs différences. En somme, il y a concomitamment une interdépendance croissante des individus du point de vue du fonctionnement de la société et une individualisation grandissante des personnes. Les transformations du droit reflètent l'évolution des formes de solidarité car les normes juridiques expriment les normes sociales. Ainsi, les sociétés traditionnelles disposent essentiellement d'un droit répressif tout entier tourné vers la sanction des manquements aux moeurs, tandis que les sociétés complexes développent un droit restitutif, ou « *droit coopératif* », qui veille à réparer et à organiser et non plus seulement à sanctionner.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 6- Reliez pour retenir les 2 idéaux-types de solidarité chez Durkheim

Sociétés traditionnelles	•	• Solidarité organique (SO) ♥•	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie • Communautarisme • Individualisme • Faible densité morale et matérielle • Forte densité morale et matérielle • Société de semblables • Société de différents • Complémentarité • Similitudes • Forte conscience collective • Faible conscience collective • Faible division du travail • Forte division du travail • Droit répressif • Droit restitutif • Economie agraire et rurale • Economie industrielle et urbaine • Attachement aux coutumes & traditions • Attachement à la liberté & l'égalité
Sociétés complexes	•	• Solidarité mécanique (SM) ♥•	

Document 6 : Les deux types de solidarité coexistent et ne sont pas exempts d'échecs

Cette analyse de la dynamique historique relative au changement des formes de la solidarité sociale ne doit pas être confondue avec un évolutionnisme naïf. S'il est admis que la solidarité organique progresse au cours de l'histoire des sociétés, ce progrès n'est toutefois pas exempt d'échecs. Ainsi, les « *formes anormales* » de la division du travail sont des dysfonctionnements qui empêchent la division du travail de produire de la solidarité. Elles affectent les processus de socialisation et de régulation sociale et menacent tant *l'intégration de l'individu à la société*, c'est-à-dire son insertion dans les différents groupes sociaux au sein desquels il doit évoluer, que *l'intégration de la société elle-même*, c'est-à-dire sa cohésion.

On notera également que Durkheim n'écarte pas l'idée que des formes de solidarité mécanique puissent persister même lorsque le niveau d'avancement du processus de division du travail a imposé de façon générale la solidarité organique. Par exemple, si l'État, selon Durkheim, concourt à l'émancipation des individus vis-à-vis des allégeances locales, des tutelles traditionnelles et des dépendances personnelles [...] les solidarités organiques ne peuvent devenir exclusives : d'autres formes de regroupements, fondés sur une similitude forte (la famille) ou relative (les organisations professionnelles) sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale. [...] Bien que le déclin des fondements traditionnels de l'intégration – liens sociaux fondés sur le sang, la religion, la langue, les coutumes – soit avéré, la solidarité mécanique s'amenuise-t-elle réellement lorsque la complexité sociale augmente ? On observe que nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique. Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique, certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie

particulier ou encore des mouvements religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une socialisation dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 7- Dans quel cas, la solidarité organique échoue-t-elle à cimenter la société ?

✍ 8- Listez les entités fonctionnant (encore) sous le régime de la solidarité mécanique dans nos sociétés.

Document 7 : Les sociologues contemporains sont plus sensibles à l'entrecroisement, au sein même des sociétés modernes, de liens sociaux de nature différente, les uns renvoyant à la solidarité organique, les autres à la solidarité mécanique. En d'autres termes, les liens issus de la complémentarité des fonctions n'ont pas entièrement dissous les liens plus anciens issus de l'homogénéité des croyances et des pratiques. On pourrait même dire que l'affaiblissement de la conscience collective et le risque de dissolution des valeurs ont fait naître dans certains cas des formes de résistance à l'interdépendance généralisée sous la forme de regroupements communautaires. Le débat actuel sur le communautarisme illustre, sous son caractère souvent radical, la volonté de certains d'opter pour une organisation sociale plus proche de la solidarité mécanique que de la solidarité organique.

Serge Paugam, Le lien social, PUF, 2010.

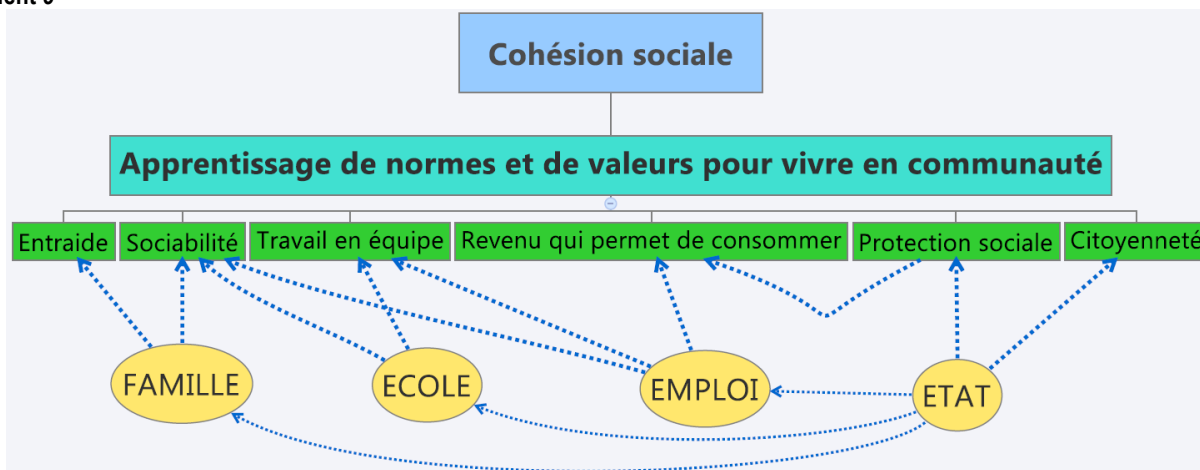
✍ 9- Comment Serge Paugam explique-t-il la montée (ou le retour ?) de certains communautarismes aujourd'hui ? Utilisez obligatoirement les 2 notions de solidarité pour répondre.

2) L'évolution du rôle des instances d'intégration

Document 8 : Les fonctions des différentes instances d'intégration

Famille	Socialisation primaire (ex : premiers apprentissages de la politesse), acquisition des rôles et des rapports de sexe ; lieu de solidarités multiples (affective et pécuniaire)
École	Socialisation primaire et secondaire, facilite l'insertion professionnelle ; accès à une culture générale ; égalité des chances et méritocratie (sélection d'une élite)
Travail (instance principale)	Accès à un revenu et donc une norme de consommation ; procure un statut social (utilité sociale et estime de soi) et des droits sociaux, lieu de sociabilité et de socialisation secondaire.
État	Transcende les formes particulières d'appartenance ; accès à la citoyenneté et à la protection sociale (Etat providence)
Communautés (groupes de pairs, associations...)	Sociabilité, convivialité, solidarité, épanouissement personnel

Document 9



✍ 10- Entourez en rouge les instances qui socialisent, c'est-à-dire celles qui transmettent des normes et des valeurs.

2.1) La Famille fragilisée mais dernier pilier ?

Document 10 : Instance fondamentale de la socialisation primaire, la famille est également à l'origine du lien de filiation qui constitue le fondement de l'appartenance sociale à travers l'expérience originelle de l'attachement. C'est également en mettant à la disposition de ses membres une série de ressources – affectives et morales, sociales et relationnelles, matérielles et monétaires – que la famille concourt à leur intégration sociale. Ainsi, la fonction de solidarité qu'elle remplit contribue au lien social. La montée de l'individualisme fragilise-t-elle l'institution familiale ? Affaiblit-elle ses fonctions d'intégration et de solidarité ?

Les conséquences de l'individualisme sur la famille et son fonctionnement sont importantes. L'autonomie de chacun des membres s'étend et la famille est devenue le lieu de la recherche du bonheur privé. Ces transformations expliquent, en partie, les évolutions de la fécondité, de la nuptialité et de la divortialité. En réfléchissant sur les évolutions des liens familiaux ou, plus particulièrement sur le lien

conjugal, on pourra évoquer une **désinstitutionnalisation** au moins relative de la famille ou insister sur les processus d'individualisation, de **privatisation** et de **pluralisation** qu'elle connaît. Cependant, le groupe familial conserve une place essentielle dans la sociabilité des individus et l'intensité affective des relations entre apparentés contribue à la stabilité de leurs rapports. Par ailleurs, l'entraide familiale recouvre des dimensions variées et donne lieu à des flux de services, des flux de biens et des flux financiers relativement importants. Mais, les ressources familiales tout comme les liens familiaux sont inégaux d'un milieu social à l'autre. Par conséquent, lorsque la solidarité familiale croît afin de pallier les insuffisances de la solidarité publique par exemple, elle tend à accentuer les inégalités économiques et sociales.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 11- Reliez :

Désinstitutionnalisation •
Privatisation •
Pluralisation •

- Contraception et IVG légalisés
- Essor des familles monoparentales et recomposées
- Déclin du mariage religieux et civil
- Essor de l'union libre
- Essor des naissances hors mariage
- Diversité des modes éducatifs des enfants
- Recul du poids de la religion dans les rapports H/F

Document 11 : Le sens sociologique du divorce

Pour les sociologues, la famille apparaît souvent comme un lieu privilégié du changement social. Si certains auteurs ont vu dans les transformations de la famille les symptômes d'une crise, d'un effondrement de l'institution, d'autres ont plutôt mis en lumière le fait que les familles ont changé, se sont adaptées. [...]

En même temps qu'il s'autonomise, le lien conjugal en vient à se fragiliser puisque fondé principalement sur l'affectif. A cet égard, plus que les chiffres, c'est le sens du divorce qui intéresse les sociologues. Longtemps interdit, exceptionnel, marginal, signe d'une instabilité familiale, d'une crise de l'individu et de la société, le divorce est devenu aujourd'hui un acte courant et banalisé, un choix individuel. [...] C'est ce qui amène certains auteurs à voir dans l'ampleur que prend le divorce aujourd'hui une mutation qualitative dans la définition même de la famille : celle-ci éclaterait en deux couples, le couple parental et le couple conjugal, ayant chacun leur autonomie propre, au point que le premier perdure au second. »

A., Quéniart, R. Hurturise, « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologies et sociétés*, vol 30, n°1, 1998, dans : Manuel de SES, TES, Nathan, 2012, p 238.

✍ 12- La rupture d'un couple signifie-t-elle la fin de la famille ?

✍ 13- La montée du divorce est-elle le signe d'une « crise » de la famille comme institution ?

✍ 14- De quoi le divorce est-il la crise ?

Document 12 : L'évolution des formes familiales (en % des ménages) :

Structure familiale	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5	13,5
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	19,5
Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	7,7
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8	26,1
Couple avec enfant(s)	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	28,0
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	5,3
Nombre de ménages (millions)	15,778	17,745	19,589	21,542	23,808	26,069
Nombre moyen de personnes par ménage	3,06	2,88	2,70	2,57	2,40	2,30

Champ : France métropolitaine ; Source : INSEE, Recensements

✍ 15- Énoncez les principales évolutions des formes familiales en France depuis 1968.

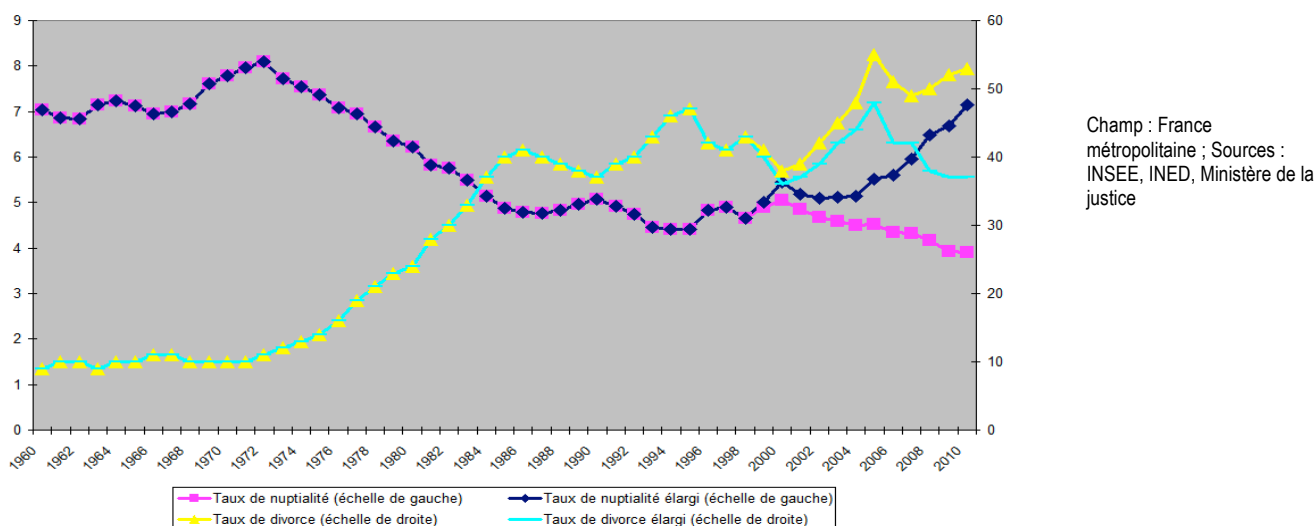
✍ 16- Pourquoi les femmes seules sont-elles plus nombreuses que les hommes seuls ?

✍ 17- Quel est le poids de la famille au sens de l'INSEE (cf. ci-dessous) dans l'ensemble des ménages en 2006 ?

☞ Définitions INSEE **Ménage** : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les **ménages complexes**, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Une **famille** comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant). Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Document 13 : Mariages, divorces et Pacs



18- Quelle conséquence a la création du PACS en 1999 sur la nuptialité en France ?

19- À l'aune de ce constat, comment peut-on interpréter la revendication et la loi du « mariage pour tous » ?

Document 14 : Individus et famille

La famille, devenue "incertaine", aurait-elle cessé d'être une institution ? Les liens et les rôles en son sein ne seraient plus ni clairement définis, ni pérennes. L'individualisme est alors accusé d'avoir érodé l'institution familiale. L'individu ne voulant plus se sacrifier pour la famille, c'est elle désormais qui doit lui offrir un cadre de vie épanouissant, à la fois sécurisant et propre à garantir une certaine liberté. [...] De fait, depuis deux ou trois décennies, les rapports entre l'individu et le groupe familial se sont redéfinis dans le sens de prérogatives plus grandes reconnues à l'individu. C'est vrai des rapports hommes/femmes, des relations intergénérationnelles, mais aussi du "modèle de parenté", remis en cause avec les familles recomposées et homoparentales, l'essor de l'adoption, le recours à l'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur. Doit-on conclure que les relations familiales se sont individualisées ? Vivons-nous dans une société où chacun a le droit de concevoir son intimité comme il l'entend ? La vie familiale serait-elle aujourd'hui plus "privée", moins sociale, moins institutionnelle qu'hier ? [...]

Le recul des rôles, rites et traditions n'empêche pas qu'elle soit saturée de normes qui l'atteignent par des voies inédites : médias, savoirs experts, marchés et marketing, justice, médecine, etc. Le propre de ces normes est d'être diffuses et sans magistère moral établi. Elles se présentent comme des conseils pratiques, des recommandations, des services, tout en véhiculant une définition des bonnes conduites : qu'est-ce qu'un "bon couple", une "éducation réussie", la "bonne façon de divorcer", "bien vieillir et bien mourir"... ? Le fondement de la norme, de ce fait, se déplace et ne repose plus sur un credo moral et politique, mais sur une conception essentialiste et désocialisée du sujet : de quoi chacun a-t-il besoin pour être heureux ? [...] Ce n'est donc plus le groupe d'appartenance ou la religion qui indiquent comment vivre en famille. Les réponses se trouvent désormais ailleurs. [...]

Chaque famille est dès lors confrontée à l'abondance des normes plutôt qu'à leur disparition. Un pluralisme normatif existait dans le passé, mais il était celui des conditions sociales (appartenance de classe, régionale, religieuse, politique). Dans une société marquée par de forts clivages sociaux, chaque milieu se caractérisait par un modèle, étanche aux autres. Le pluralisme existe désormais à l'échelle de chaque famille. Les normes sont partout, mais aucune ne fait l'unanimité, sinon celle d'être "l'auteur de sa vie". Chaque couple doit choisir sa formule. Il le fait non pas en toute liberté, mais en fonction de ses ressources et de ses contraintes. Ici réapparaissent les différences de conditions sociales. [...] Cette abondance ne signifie pas que toutes les normes soient mises à plat, chacun n'ayant plus qu'à choisir. Certaines sont majoritaires, d'autres minoritaires. Toute forme de domination normative n'a pas disparu [...]. Le pluralisme ne conduit pas forcément à plus de liberté individuelle. En revanche, coexistent pour chaque individu ou famille des normes hétérogènes, les unes traditionnelles et en perte de vitesse, les autres entretenant la croyance que chacun est unique, mais déclinées en autant de versions qu'il y a d'experts en "politique de vie".

Dechaux, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Projet* n°322, 2011 & Dechaux, « Davantage d'individus, pas moins de normes », *Alternatives Economiques, Hors-Série* n°89, 2011

20- Énoncez l'idée de chacun des 3 paragraphes.

Depuis les années 1960, la famille **se transforme, mais ne disparaît pas** : elle reste la valeur prioritaire des Français dans les enquêtes. Le **lien affectif**, qui implique la liberté de chaque individu, a fragilisé l'institution du mariage. Cependant, de nouvelles formes de familles sont apparues : couples en union libre ou pacsés, familles recomposées. Outre sa **fonction de socialisation primaire**, la famille exerce tout au long de la vie une fonction essentielle de **solidarité**, notamment intergénérationnelle : solidarité financière (aide au logement, chômage, etc.), mais aussi fonction de soutien moral et échanges de services (mise en œuvre du réseau de relations, garde d'enfants, etc.) On retiendra cependant que la sur fréquence de la pauvreté dans les familles monoparentales et la montée du célibat subi révèlent de nouvelles fragilités de la famille.

2.2) Les défis de l'Ecole face au déclassement et la ségrégation scolaire

Document 15 : Grandes dates des réformes du système scolaire français

1881 : Gratuité de l'enseignement primaire

1882 : Obligation scolaire de 6 à 13 ans et laïcité de l'enseignement primaire

1924 : Unification des programmes scolaires secondaires pour les filles et les garçons

1930 : Gratuité de l'enseignement secondaire

1936 : Obligation scolaire portée à 14 ans

1959 : Obligation scolaire portée à 16 ans

1975 : Création du collège unique, mixité obligatoire

1984 : Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP)

2008 : Assouplissement de la carte scolaire

Dans le système complexe dans lequel elle prend place, trois éléments interdépendants contribuent à faire de l'école républicaine un espace d'intégration sociale :

1- une école de proximité, de voisinage, de village, de quartier pour le niveau primaire ;

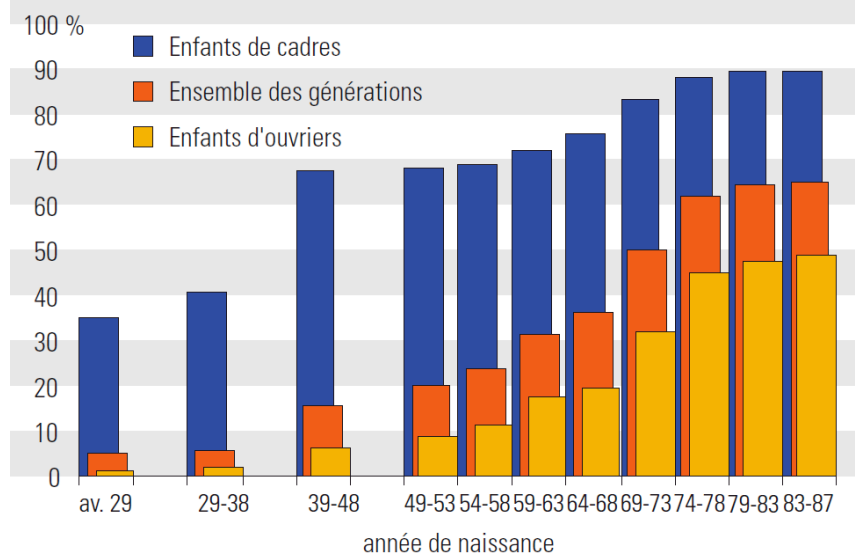
2- une école qui accueille tous les élèves où ne se pose pas la question du recrutement, du niveau social des élèves accueillis, de leur nationalité, de leur culture d'origine, de leurs caractéristiques physiques ou intellectuelles ;

3- une école qui, par la transmission des connaissances, contribue à l'appropriation des valeurs et des codes du « vivre ensemble » dans une société organisée ; et prépare à l'entrée dans la vie sociale et professionnelle.

Haut Conseil à l'intégration, *Les défis de l'intégration à l'école*, Rapport au Premier ministre pour l'année 2010.

21- Pourquoi l'Ecole a été perçue comme un levier décisif d'intégration politique dès la fin du XIX^e siècle ?

Document 16 : Evolution du taux d'obtention du baccalauréat selon l'origine sociale en France



Lecture : Sur 100 enfants de Cadres nés entre 1929 et 1938, 40,5 ont obtenu le baccalauréat.

Source : Ministère de l'Education national, DEPP, « L'état de l'école », n°20 nov. 2010

22- Extraire un argument prouvant la progression du rôle d'intégration de l'Ecole depuis 1 siècle.

23- Extraire un argument prouvant que le rôle d'intégration sociale de l'Ecole n'est pas atteint.

Document 17 : Les prénoms des séries

On peut aussi s'intéresser aux relations entre séries et prénoms. A chaque série est associée un groupe de prénoms surreprésentés (je n'ai gardé que les prénoms qui apparaissaient plus de 60 fois). Ainsi, les "Aliénor" représentent au total 2 candidates sur 10 000, mais elles sont 6 sur 10 000 candidates au bac "L" (littéraire) : elles sont 3 fois plus nombreuses à passer le bac "L" (littéraire) que ce qui est attendu à partir de leur nombre total. Et les prénoms diffèrent. Dans certaines séries ("S" et "STG" par exemple), ce sont des prénoms masculins qui sont surreprésentés... mais ce ne sont pas les mêmes : Augustin est plus fréquent en série S, Ahmed en série STG.

BacL	BacS	BacES	BacSTI2D	BacSTG	BacST2S
Alienor	Augustin	Sixtine	Teddy	Ahmed	Prescillia
Violette	Marin	Anouk	Adrian	Amel	Allison
Orane	Henri	Capucine	Alain	Nadia	Alisson
Marguerite	Hadrien	Victoire	Jean-Philippe	Youssef	Vanessa
Anouk	Gaspard	Louison	Lilian	Walid	Alison
Maria	Louis	Solenne	Christian	Nassim	Tiphanie
Lison	Pierre-Louis	Laurianne	Brandon	Tracy	Melodie
Marie-Charlotte	Michel	Garance	Justin	Dounia	Stephanie
Judith	Victor	Salome	Yohann	Hamza	Sandy
Raphaëlle	Pierre-Antoine	Carla	Yoann	Zakaria	Lolita
Lara	Vivien	Suzanne	Manuel	Assia	Jessica
Nina	Florentin	Marguerite	Youssef	Samir	Tiffany
>2,5	>1,5	>1,5	>3,1	>2,2	>3,2

Source : blog du sociologue Baptiste Coulmont, billet du 30/3/2013

<http://coulmont.com/blog/2013/03/30/series-de-prenoms/>

Liste des prénoms les plus "surreprésentés", en 2012, par série du bac général et technologique (source : coulmont.com)

✍ 24- Que nous apprend cette étude sur les prénommes en termes de mixité de genre et sociale du lycée en France en 2012 ?

L'école de Jules Ferry a permis l'intégration de tous les enfants : en les **socialisant** à une culture commune, elle en a fait des citoyens libres et égaux en droits. Depuis les années 1960, l'école s'est vu assigner une mission supplémentaire : permettre **l'insertion professionnelle** et **l'ascension sociale** en garantissant **l'égalité des chances**.

Si l'accès à des études longues s'est considérablement accru, le processus de sélection demeure malgré la massification et il a conduit parents et élèves à une logique individualiste de concurrence scolaire exacerbée où le choix de l'établissement, des options ou de l'orientation deviennent des enjeux décisifs qui génèrent de plus en plus une ségrégation sociale de l'École (*ghettoisation*).

Au fur et à mesure que les sorties sans diplômes du système scolaire diminuait, sortir de l'école sans aucun diplôme devenait synonyme d'exclusion. Le repli communautaire, voire l'intégration par une contre-culture, peuvent alors conduire à la déviance et à la délinquance. [+ chapitre 3 : Inégalités, chapitre 4 : déclassement]

2.3) Le Travail miné par le chômage de masse et le précarité

Document 18 : Dans les sociétés à solidarité organique, le travail est une instance clé d'intégration.

- Le travail contribue à la construction de l'identité sociale au sein de laquelle l'identité professionnelle forme une composante importante. Les relations de travail remplissent une fonction de socialisation secondaire et influencent la sociabilité des individus. Par ailleurs, les relations professionnelles donnent accès à diverses formes de participation sociale (syndicats, associations professionnelles). Dans des sociétés confrontées à un pluralisme culturel croissant, le travail apparaît ainsi comme un facteur de cohésion décisif.

- Le travail constitue une expérience sociale singulière dans laquelle l'individu est confronté au réel et sommé de donner la mesure de ses qualités et de ses compétences. Par l'intermédiaire de son travail, il fait la preuve de la maîtrise qu'il a sur un environnement qui peut être technique, naturel, relationnel etc. Il en retire une estime de soi et un sentiment d'épanouissement qui contribuent à asseoir sa personnalité et la confiance en soi. Le travail fait donc logiquement l'objet d'un investissement affectif important.

- Le travail assure un revenu d'activité qui conditionne l'accès à la société de consommation. L'activité professionnelle facilite alors le développement de liens marchands et de liens électifs souvent associés aux loisirs.

- Le travail donne accès à des droits sociaux qui concourent à la protection des individus face aux différents risques de la vie sociale.

En attribuant un statut social aux individus, le travail concourt à leur reconnaissance sociale, à leur dignité et à leur autonomie. En somme, conformément aux analyses de Durkheim, il rend compatibles le processus d'individualisation et la cohésion sociale. Cependant, les mutations de l'emploi (chômage, instabilité et précarité) et de l'organisation du travail (flexibilité, mobilité, intensification du travail et individualisation de la gestion des ressources humaines) affectent irrémédiablement la fonction d'intégration du travail. Ainsi, l'expérience du chômage, souvent douloureuse, risque de dégénérer en un processus cumulatif de rupture des différents types de liens sociaux. De même, pauvreté, marginalisation et exclusion sont, directement ou indirectement, liées à l'absence de travail et entraînent différentes formes de disqualification sociale. Enfin, le renforcement des contraintes professionnelles, dans un environnement économique plus risqué, place les travailleurs dans des situations de stress qui génèrent des problèmes de santé et un mal-être aux conséquences plus ou moins graves.

Source : EDUSCOL <http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/8/integrationsociale212998.pdf>

✍ 25- Quels sont les éléments qui font de l'emploi l'instance clé d'intégration des adultes ?

Document 19 - Il y a une distinction essentielle à effectuer selon que l'on se livre à une analyse à un moment donné ou à une analyse en termes de processus. Si on prend la question du statut de l'emploi aujourd'hui, il est vrai qu'en termes de stock, comme disent les économistes, l'emploi stable est encore majoritaire, de l'ordre de 70 % environ du total des emplois. Donc si l'on prend les gens qui sont depuis longtemps en emploi, le statut « stable » est effectivement encore majoritaire. Mais si l'on raisonne en termes de flux, et plus spécifiquement en termes d'entrées sur le marché du travail, c'est le contraire. Je crois que 73 % des embauches se font sur un contrat dit « atypique », et celles-ci concernent prioritairement les jeunes et ne débouchent pas nécessairement sur un emploi « durable ». J'ai donc tendance à insister sur cette dynamique des flux qui fait que l'insécurité de l'emploi est en train de remplacer sa stabilité comme forme dominante de l'organisation du travail. Je pense qu'un sociologue doit commencer par établir des diagnostics aussi précis que possible, et les diagnostics souvent ne sont pas gais.

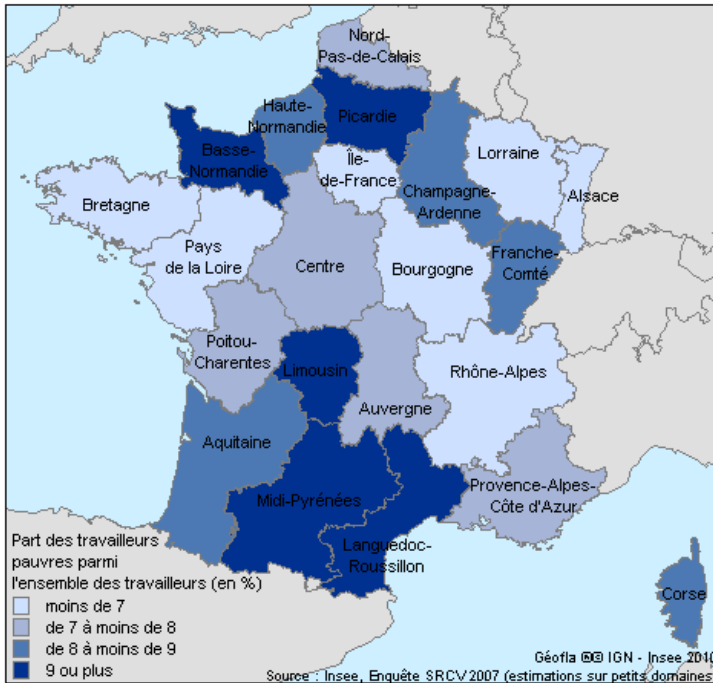
Source : Interview de Robert Castel pour la Revue IDEES n°171, mars 2013, « Individus, risques et supports collectifs », p.28 <http://www2.cndp.fr/RevueDEES/pdf/171/individus.pdf>

✍ 26- Qu'est-ce que l'insécurité de l'emploi ?

✍ 27- Énoncez deux arguments opposés utilisant l'impact du poids des contrats atypiques selon que vous voulez montrer un maintien ou, au contraire, un affaiblissement du rôle de l'emploi dans la cohésion sociale.

Document 20 Carte des travailleurs pauvres en 2006

6 % de travailleurs pauvres en Pays de la Loire



Insee, Enquête SRCV 2007 (estimations sur petits domaines)

Ménage pauvre

Un ménage est pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire correspondant à 60 % de la médiane des niveaux de vie observés au niveau national, soit 880 euros par UC* et par mois en 2006 ♥. Un individu vivant seul est ainsi qualifié de pauvre si son revenu disponible est inférieur à 880 euros par mois. Les membres d'un couple sans enfant sont considérés comme pauvres si le revenu disponible de leur ménage est inférieur à 1 320 euros par mois (880 euros multipliés par 1,5 UC). Pour un couple avec enfants, il faut ajouter au seuil précédent un montant par enfant (264 euros par enfant de moins de 14 ans et 440 euros au-delà).

Travailleur pauvre

Le concept de travailleur pauvre repose sur deux conditions que l'individu doit remplir sur la même période de référence (12 mois consécutifs) : être travailleur et appartenir à un ménage pauvre (au sens de la pauvreté monétaire). Le concept de "travailleur" : est identifiée comme travailleur toute personne ayant été active pendant au moins 6 mois sur les 12 mois de la période de référence, dont au moins 1 mois en emploi.

*Unité de consommation

Le concept d'unité de consommation (UC) permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE modifiée qui considère que le premier adulte du foyer compte pour 1 UC, chaque adulte ou enfant de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC.

✍ 28- Quelles configurations d'emploi peuvent être à l'origine de la pauvreté laborieuse ?

✍ 29- Quelle(s) propriété(s) intégratrice(s) du travail sont remises en cause pour les travailleurs pauvres ?

Document 21 : Le travail comme source de bonheur

Plus d'un Français sur quatre déclare que le travail est une composante importante du bonheur. A la question : "Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ?", 27 % des personnes interrogées invoquent dans leur réponse le "travail", soit directement (22 %), soit sous la forme d'un synonyme - "emploi", "boulot", "métier", "profession" (5 %). Cette proportion varie fortement selon la position sociale. Parmi les ouvriers de moins de 35 ans, au chômage ou n'ayant qu'un emploi temporaire, 65 % évoquent le travail ou ses synonymes dans la définition du bonheur. Ce n'est le cas que de 5 % des femmes au foyer. Infime est la proportion de ceux qui, se référant au travail dans leurs réponses, l'invoquent sous la forme négative d'un rejet (moins de 2 %).

[...] Comment expliquer que les catégories dont les conditions de travail sont les plus pénibles et les moins gratifiantes associent plus fréquemment le bonheur au travail ? L'explication la plus simple consiste à supposer qu'il en va du travail comme de toutes les composantes du bonheur : c'est son absence qui en fait le mieux mesurer la valeur, et cela d'autant plus que cette absence est subie. [...] Qualifiés ou non, les ouvriers et, dans une moindre mesure, les employés estiment que l'accès au bonheur est d'abord suspendu à l'acquisition d'un certain nombre de ressources largement dépendante d'aléas extérieurs. Après la santé (43 % pour les ouvriers et 40 % pour les autres) et la famille, le "travail" est la première d'entre elles suivi de "l'argent" et de ses synonymes (salaire, revenus, finances) (23 % contre 15 %), du "logement" et de la "maison". Pour "être" heureux, il faut d'abord "avoir". Ce n'est pas tant le bonheur en soi qui est ici évoqué qu'un certain nombre de ses conditions minimales de possibilité. Le travail est ici la clé qui permet d'accéder à d'autres biens.

Autre chose est d'évoquer le travail en termes de "métier", de "profession", de "vie professionnelle", de le qualifier comme une source d'épanouissement ("se sentir bien dans son travail", "être heureux dans son travail", "avoir un travail motivant") ou comme l'une, parmi d'autres, des multiples composantes du bonheur considéré comme une harmonie subtile entre diverses grandeurs. Ces usages sont plus fréquents parmi les catégories les plus riches et les plus diplômées (4 % contre 1 % parmi les employés et ouvriers).

Baudelot & Gollac, « Travailler pour être heureux ? », 2002

✍ 30- Le travail est-il épanouissant pour l'ensemble des salariés ?

[+ chapitre 8, effritement du salariat]

2.4) L'Etat-providence garant de l'autonomie est triplement remis en question

Document 22 – Dans son principe, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique non pas que les inégalités économiques et sociales disparaissent, mais que des efforts sont accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. Le lien de citoyenneté est en quelque sorte supérieur aux autres, puisqu'il est censé dépasser et transcender tous les clivages, les oppositions et les rivalités. [...] Il est usuel aujourd'hui de distinguer les droits civils qui protègent l'individu dans l'exercice de ses libertés fondamentales, notamment face aux empiétements jugés illégitimes de l'État, les droits politiques qui lui assurent une participation à la vie publique, et les droits sociaux qui lui garantissent une certaine protection face aux aléas de la vie.

Serge Paugam, Le lien social, PUF, 2010.

✍ 31- Illustrez chacun des 3 types de droits garantis par l'Etat-providence.

Document 23 – Par la Sécurité Sociale, la protection sociale, les retraites..., l'Etat-Providence a libéré les individus, pour une part, des relations de dépendance interpersonnelles. C'est grâce au poids plus important des liens de dépendance impersonnelle par la médiation d'institutions et de la redistribution, que l'émancipation et la différenciation sont possibles. L'idéal des relations avec d'autres personnes est d'être sans dépendance. Le travail salarié des femmes est aussi un des supports de cette indépendance (toujours relative) qui permet de vivre libres ensemble. Or à la fois les conditions économiques et les luttes idéologiques ont remis en question l'Etat-Providence et le salariat stable, à partir des années 1970. Cette crise de la société salariale et de la protection sociale est un des facteurs les plus importants de production de la crise du lien social. Sans la force de ces liens impersonnels, comment les individus peuvent-ils s'individualiser ? Ainsi, comment certains jeunes adultes qui n'ont pas de ressources propres suffisantes peuvent-ils prendre de la distance vis-à-vis du quartier, de leur culture d'origine, de leur famille, du groupe de leurs pairs ? La logique relationnelle, l'attention à autrui, la construction d'une identité personnelle ne peuvent s'imposer que si les hommes et les femmes sont « pris » aussi dans un réseau de relations impersonnelles. En voulant réduire au minimum les fonctions de l'État, le libéralisme économique crée un environnement qui interdit l'individualisation des individus et donc qui favorise, consciemment ou non, le communautarisme, sous le prétexte de lutter contre l'assistance. Les solidarités familiales peuvent être positives mais elles ont l'ambiguïté du don qui crée de la dépendance.

François de Singly, « Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien », Armand Colin, 2003, (pp. 239-240)

A la lumière de l'histoire sociale, on comprend que c'est par le fait d'attacher des protections fortes au travail que s'est construite une citoyenneté sociale. C'est grâce à cette consolidation des conditions de travail qu'ont été rapatriées au sein de la société et de la nation ces masses de gens qui en étaient jusque-là en dehors. Le prolétaire du XIX^e siècle et l'ouvrier agricole n'étaient pas vraiment des citoyens, même lorsqu'ils ont acquis le droit de vote en 1848. La citoyenneté politique reste une coquille vide si n'y sont pas associés un certain nombre de ressources et de droits qui sont des droits sociaux. Donc, jusqu'à preuve du contraire, cette exigence de pouvoir « faire société » avec autrui, d'être dans des relations d'interdépendance et non de domination unilatérale, passe par la défense de droits et de protection attachés notamment au travail.

Source : Interview de Robert Castel pour la Revue IDEES n°171, mars 2013, « Individus, risques et supports collectifs », p.28
<http://www2.cndp.fr/RevueDEES/pdf/171/individus.pdf>

32- Comment l'Etat-providence a permis de rendre les individus moins dépendants des solidarités mécaniques ?

Document 24 : Les trois crises de l'Etat-providence

L'État-providence connaît depuis les années 1970 une triple crise. Il doit d'abord faire face à des difficultés financières : la fin de la forte croissance des Trente Glorieuses remet en cause le mode de financement de l'État tandis que la prise en charge sociale et économique des victimes de la récession accroît ses dépenses. Les impôts touchent une part toujours croissante de la population et deviennent de plus en plus impopulaires. Ensuite son efficacité est de plus en plus contestée. En effet, l'État ne parvient pas à résoudre les problèmes socio-économiques comme il semblait y parvenir auparavant. Le chômage augmente, la mobilité sociale diminue. La théorie économique remet en cause le compromis keynésien et l'efficacité de l'État. Enfin il subit une crise de légitimité. L'opacité des dépenses publiques suscite des questions quant à l'utilisation de la solidarité nationale. L'État-providence est devant la question de sa limite sociale et ses mesures sont davantage perçus comme des impôts supplémentaires que des opportunités de redistribution.

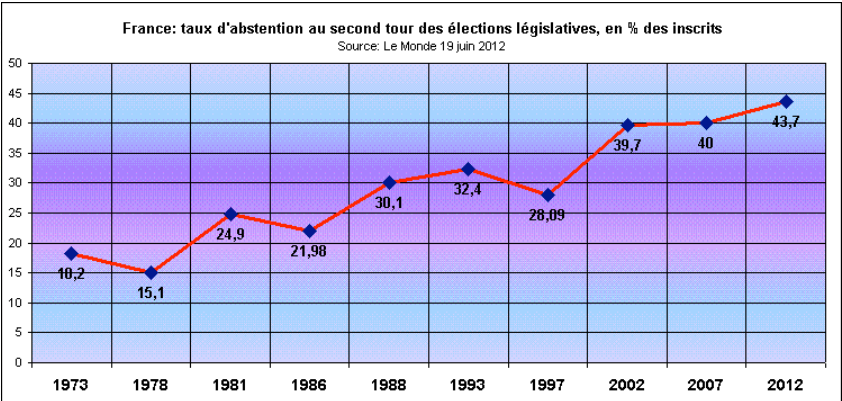
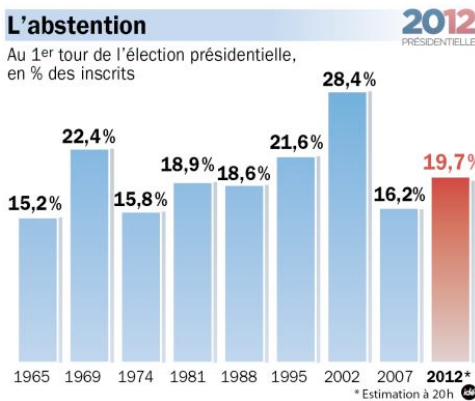
Source : Wikipedia

33- Quels risques en matière de lien social font courir les trois crises de l'Etat-Providence ?

Document 25 :

L'abstention

Au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, en % des inscrits

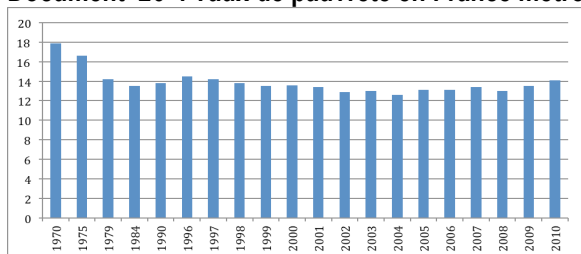


34- Interprétez l'évolution de l'abstention électorale en France depuis les années 1960.

[+ chapitre 5 Etat-providence et justice sociale + chapitre 3 Inégalités et classes sociales]

Conclusion : Crise économique et « crise » du lien social sont indissociables

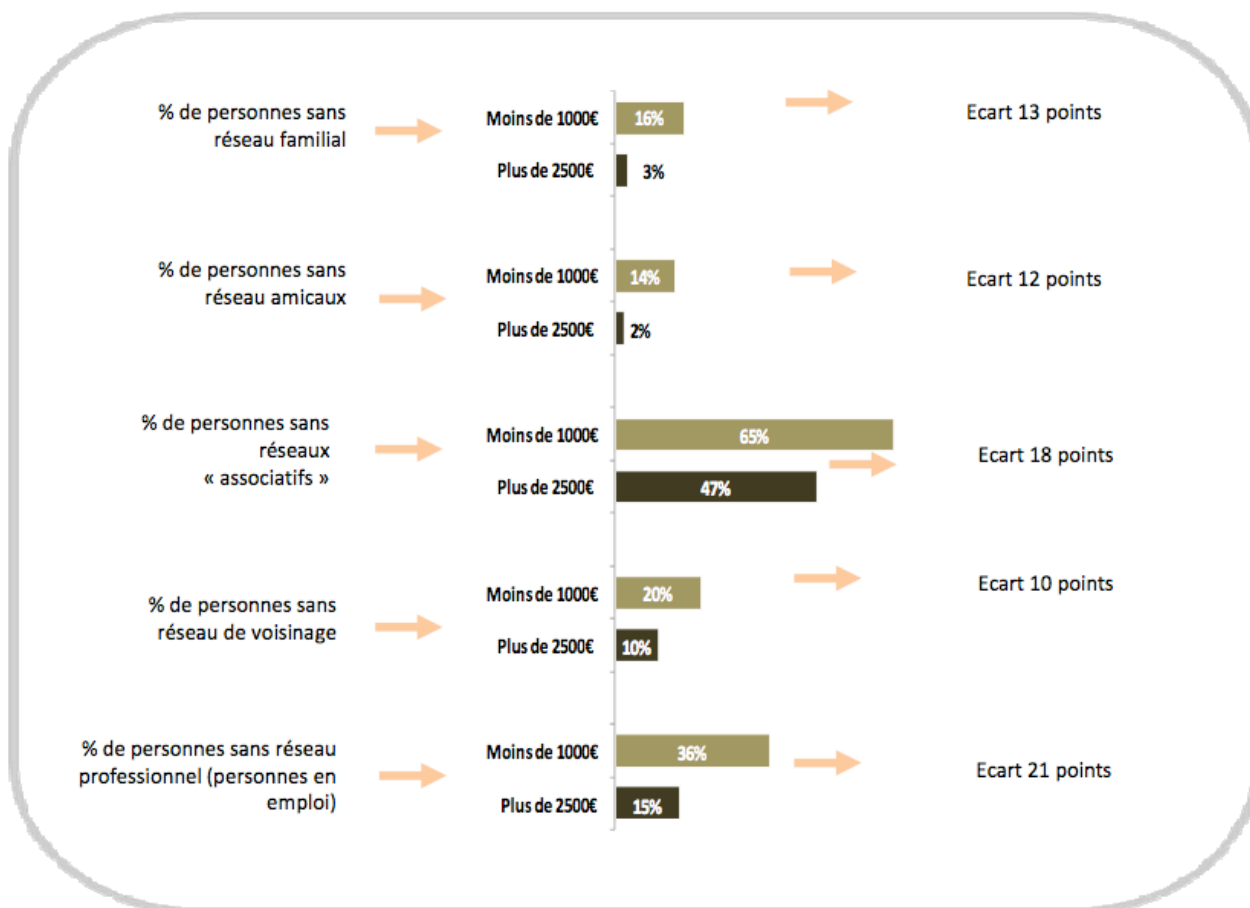
Document 26 : Taux de pauvreté en France métropolitaine (60 % du revenu médian)



35- Périodisez l'évolution du taux de pauvreté depuis 1970.

Source des données : INSEE, 2012

Document 27 :

Inscription dans les différents réseaux sociaux / analyse comparée

Source : Fondation de France, *Les solitudes en France : l'impact de la pauvreté sur la vie sociale*, juillet 2010.

✍ 36- **Enoncez l'idée principale de ce document.**

✍ 37- **Explicitiez les mécanismes à l'œuvre (causes et conséquences)**

Nous avons vu que la famille se transforme mais ne disparaît pas ; que trop de jeunes sortent du système éducatif sans diplôme mais que la proportion de ceux qui ont accès aux études supérieures s'est considérablement accrue ; que le nombre de chômeurs, de travailleurs précaires et de travailleurs pauvres a considérablement augmenté sous l'effet de la crise, mais que le travail reste fortement intégrateur ; enfin que, malgré les difficultés financières de l'Etat-providence, l'intégration civique et la protection sociale restent essentielles à la cohésion sociale.

☞ Dans un sujet de bac, il serait donc excessif de parler, sans nuances, d'une « crise » absolue des instances d'intégration. On assiste essentiellement à des transformations, non à des disparitions. Mais on peut cela dit justifier le terme de « crise » pour certaines catégories sociales, les plus vulnérables, qui subissent de plein fouet les transformations de la famille et de l'emploi.

NB : dans tous les sujets du type : « Peut-on parler d'une crise de l'intégration par la famille / l'école / le travail / l'Etat ? », la conclusion générale à donner est de dire qu'il y a moins une disparition qu'une *transformation* que vous aurez explicité dans votre développement.